

Pour recevoir de plus amples renseignements, veuillez compléter le formulaire ci-dessous et nous le retourner à cette adresse : Mouvement de la Condition Paternelle Valais Case Postale 935 1951 Sion

✂.....

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Localité

No de portable

Courriel@.....

Je voudrais

- devenir membre 50 frs par an
- faire partie du comité
- distribuer vos informations
- faire un don
- apporter une aide quelconque
- prenez contact avec moi

A renvoyer au :

Mouvement de la Condition Paternelle Valais
Case postale 935
1951 Sion

MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE VALAIS (MCP VALAIS)

Pourquoi divorce-t'on ?



Nous imaginons sans peine que vous ne lisez pas ce flyer par hasard. Et que ce sujet vous parle, car sans doute, à présent, vous êtes confronté. Cette question, bon nombre de personnes se la sont posée avant vous. Vouloir à tout prix y répondre relève de l'utopie. Pouvons-nous tout juste y comprendre, tant que les motivations sont vastes et complexes. Notons toutefois que le manque d'argent, suite à une perte d'emploi par exemple, ou le travail en équipe (surtout la nuit) donne un coefficient assez important sur un possible divorce.

Chacun est d'accord qu'en matière de mariage l'un et l'autre doit arrondir les angles et faire des concessions. Chacun fait des efforts pour faire plaisir à l'autre. Le temps passe, et une certaine routine s'installe gentiment. Les concessions n'existent plus que dans le passé. Le sentiment de se croire emprisonné revient souvent à la surface; on n'est pas libre de décider ce qu'on veut, il faut toujours l'accord des deux époux; on doit s'exercer à faire plaisir à l'autre pour l'harmonie du couple; être parfois délaissé par l'autre, avoir la pression familiale continuellement fait qu'on trahisse les promesses qu'on s'est fait le jour du mariage.

Dans un couple marié, chacun évolue mais pas forcément à la même vitesse ni dans la même direction. Tant est si bien que l'on ne trouve plus d'atome crochu avec l'autre, et l'on trouve que des défauts à l'autre conjoint.

C'est une réalité, ce sont prioritairement les femmes qui demandent le divorce. Ceci est dû que les femmes sont plus sensibles que les hommes à leur bien être. Un bien être qui leur a convenu pendant plusieurs années et soudain las de la routine et du train train quotidien, elles ont envie de changement.. Les moyens de communication aujourd'hui ne manquant pas, le changement est relativement aisé à réaliser, comme en principe, chacun dispose de son téléphone portable, d'internet, les sites de rencontres sont légion ainsi que la démocratisation de faire des rencontre via ce biais rendent le changement facile. Tout cela est évident quand dans le couple il y a une lassitude.

Depuis janvier 2000, on peut divorcer sans tort, cela a fait exploser les statistiques sur le divorce.

Ne plus aimer, ne plus avoir grand chose à se dire, tromperie, mensonge, manque de tendresse, violence, le stress professionnel en plus du travail de nuit et du manque d'argent déjà précités sont également des « tue-amour ».N'oublions pas non plus, l'alcool et les divers stupéfiants.

Quand un couple se divorce, il faut toujours partir du principe qu'il y a des torts de chaque côté et pas seulement chez l'autre ce qui nous arrange bien. Un réel cas de conscience est à faire afin de comprendre pourquoi on se retrouve dans cette situation. Cela réduit au minimum la guérison du deuil de la séparation. Chez certains ce deuil dure plusieurs années, pour d'autres, ils doivent être suivis psychologiquement pour arriver à tourner la page. Pour d'autres la page se tourne assez rapidement. C'est en tous cas ce qu'ils en pensent mais dans leur for intérieur subissent toujours des changements. Leurs prochaines relations ne durent que quelques jours, quelques semaines au grand maximum. Nous pensons, qu'avant de s'engager dans une autre relation, il prévaut de régler l'ancienne relation pour ne pas tout mélanger. Avoir un(e) autre ami (e) ne signifie pas pour autant que le deuil est fini.

Nous n'expliquons pas pourquoi la plus grande partie des divorces sont haineux et tournent mal, souvent au détriment des enfants.. Sans doute que les couples se comportant ainsi veulent faire porter le chapeau de l'autre pour se donner bonne conscience à leur échec. Un collègue de travail me disait récemment que si son mariage

était raté, il n'en demeurerait pas moins qu'il avait réussi son divorce. Cette situation est rare avouons-le.

Nous n'avons pas pu trouver les vraies raisons du divorce. Mais avant de passer devant un avocat ou un juge avez-vous tout exploré comme piste pour sauver votre couple. ? Avez-vous songé à la médiation familiale ? Le médiateur vous aidera notamment à répondre à différentes questions liées à votre volonté de divorcer, les besoins des enfants, l'organisation de la vie quotidienne, les modalités du divorce. Il va de soi que pour se rendre chez un médiateur, les deux époux doivent être d'accord.

Nous ne pouvons que vous recommander la médiation,, et vous proposons une adresse.

Espace de Médiations Valais

Claude Rossier

rue des Remparts 8

1950 Sion

079 409 14 87

<http://www.mediation-valais.ch>

Espace de Médiations Valais

Christine Debons

rue des Remparts 8

1950 Sion

079 / 327.33.14

<http://www.mediation-valais.ch>